

# Sélection d'article sur la politique suisse

processus

**Indemnisation en cas d'interdiction de travailler (Mo. 21.3742)**

# Imprimer

## Éditeur

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Contributions de

Zumofen, Guillaume

## Citations préféré

Zumofen, Guillaume 2024. *Sélection d'article sur la politique suisse: Indemnisation en cas d'interdiction de travailler (Mo. 21.3742), 2021*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), téléchargé le 23.04.2024.

# Sommaire

<b>Chronique générale</b>	1
<b>Economie</b>	1
Politique économique	1
Situation et politique conjoncturelle	1

## Abréviations

**EpG**      Epidemiengesetz

---

**LEp**      loi sur les épidémies

# Chronique générale

## Economie

### Politique économique

#### Situation et politique conjoncturelle

**MOTION**  
DATE: 27.09.2021  
GUILLAUME ZUMOFEN

Etant donné les conséquences économiques de la crise du Covid-19, le sénateur agrarien Jakob Stark (udc, TG) a recommandé une adaptation de l'article 63 de la loi sur les épidémies (LEp). Pour être précis, il a préconisé une **indemnisation appropriée pour les entreprises restreintes dans leurs activités économiques par des mesures contraignantes liées à une épidémie**, comme le confinement.

Le Conseil fédéral s'est montré sceptique face à une adaptation de la LEp. Au contraire, il estime que la LEp doit rester flexible pour répondre aux enjeux de chaque épidémie. En outre, il a précisé que, lors de la crise du Covid-19, des mesures extraordinaires ont été prises via la loi Covid-19.

La **motion** a été **rejetée** par 22 voix contre 8 et 3 abstentions.<sup>1</sup>

---

1) BO CE, 2021, p.977